

M – 7 : L'électricité et l'électronique dans les véhicules

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Connaître les principes électriques fondamentaux dans un circuit électrique.
- Connaître les principaux composants électroniques et leurs applications dans l'automobile.
- Être capable d'utiliser efficacement un multimètre et une pince ampèremétrique sur les circuits électriques d'une voiture.

Public et pré requis :

❖ **Taille du groupe** : 5 Minimum – 12 maximum

❖ **Type de public** : Tout professionnels de la réparation et de la maintenance automobile.

❖ **Connaissances requises** : Compréhension (et expression) écrite et orale de la langue Française, avoir les formations nécessaires à la prévention des risques d'origine électrique.

Nous contacter pour les modalités d'accès aux stagiaires avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Modalités techniques et pédagogiques :

Exercices pratiques en ateliers : Etudes de cas.
Pédagogie active et participative avec alternance de présentation en salle et démonstration en atelier.

Durée, coût et Modalités de déroulement :

Durée totale : 4 jours de 7 h = 28 heures

Lieu de formation : CFA 3IFA – Rue du Roselet - CS 80106 61000 ALENCON

☎ 02 33 28 76 76

Coût de formation : 1820 euros.

Contact :

Madame Françoise DUHAUSSAY – Responsable pôle développement

fduhaussay@3ifa.fr

02 33 28 84 88 – 06 33 97 05 77

Définition d'un circuit électrique :

- Le circuit électrique
- Le circuit électrique d'un véhicule
- Les éléments d'un circuit électrique

Utilisation d'un multimètre :

- Domaine d'application
- Principe d'utilisation
- Contrôle des circuits

Les principaux circuits électriques :

- Principe du fonctionnement du montage en parallèle
- Principe du fonctionnement du montage en série
- Les lois régissant les circuits électriques

Les principaux composants électroniques :

- La diode
- La diode électroluminescente
- Le condensateur
- La thermistance
- Le transistor

Les applications dans l'automobile :

- Le relais avec diode
- le calculateur électronique

Suivi et évaluation :

- > Évaluation des connaissances en fin de formation.
- > Évaluation par observation, exercices et/ou mise en situation.
- > Évaluation de satisfaction à chaud réalisée en fin de stage.

Validation :

- > Attestation de fin de formation avec les acquis de formation
- > Feuille d'emargement.

A compter du 01/01/2023, les références éligibles dans le cadre du plan Compétences-Emplois 2023/2025 (Conditions et références) sont consultables sur le site de l'OPCO Mobilités et peuvent bénéficier d'une prise en charge dans la limite de 65 € HT /heure si l'entreprise est à jour de ses contributions légales et conventionnelles auprès de l'OPCO Mobilités sur la base Masse Salariale 2021 versée et encaissée en 2022.